

Si le gouvernement fédéral ne veut pas écouter ce que les députés de la côte est ont à lui dire, nous devons peut-être alors lancer des mouvements pour le forcer à agir. Nous ne pourrions amener les barques des pêcheurs sur la colline du Parlement comme les cultivateurs leurs tracteurs, mais lorsque le premier ministre rentrera de l'Union soviétique nous aurons beaucoup à lui dire. Nous devons peut-être même modifier le Règlement de la Chambre.

J'aimerais continuer encore cinq ou six heures, monsieur le président, mais je doute que cela impressionne favorablement les députés de l'Ouest.

**Des voix:** Continuez!

**M. Lundrigan:** L'industrie de la pêche en eau douce périlait là-bas et nous n'avons pas ménagé nos efforts pour saisir la Chambre d'une mesure sur la commercialisation du poisson d'eau douce. J'espère que certains Canadiens de l'Ouest et du centre du Canada se rendent compte que nous demandons non pas la charité mais une mesure de protection. Nos pêcheries, à partir des bancs de testacés, du varech, jusqu'à celles de mousses d'Irlande doivent faire l'objet de politiques convenables, être bien administrées, si leur mise en valeur doit contribuer à l'épanouissement de notre pays.

Nous sommes frustrés parce qu'on a conçu pour nous un modèle de développement à la taille de Montréal. Il faut qu'il soit immense, qu'il ait pour attributs des gratte-ciel, de hautes cheminées, la pollution et toutes les caractéristiques des études de faisabilité, intrants de données et extrants de dividendes anticipés sur les investissements—avant que le premier ministre daigne y prêter l'oreille. Nous voulons que le gouvernement fédéral fasse preuve de plus d'initiative en matière de ressources marines pour que nous nous préoccupions davantage des besoins et possibilités réels de nos gens.

Pourquoi ne pouvons-nous obtenir de réponse positive? Est-ce que nous nous y prenons mal, que nous parlons trop et ne donnons pas assez de preuves? Il ne nous sert à rien de persévérer dans nos efforts enthousiastes pour faire un apport au pays si le peuple canadien ne veut pas de notre production. Avant l'adoption du bill, j'aimerais entendre le ministre nous expliquer comment obtenir les initiatives que nous réclamons.

• (9.10 p.m.)

Je ne veux qu'il vienne nous dire que nous avons rencontré les Français cette semaine et que nous avons eu une brève discussion, que le premier ministre a mangé du caviar en Union soviétique, qu'une conférence du droit de la mer se tiendra en 1973, que l'ICNAF se réunit demain—ce n'est pas une réponse—ou qu'il réduira graduellement au cours des dix années à venir les droits traditionnels des pays qui viennent pêcher dans le golfe du Saint-Laurent. D'ici à ce que ces droits soient supprimés, le golfe sera devenu une mer morte. Il n'y restera plus que du sel. Ce n'est pas le genre de solution que nous souhaitons.

Je m'emporte, mais j'espère que cela montre bien la déception que j'éprouve, en tant que représentant élu par 75,000 personnes qui dépendent presque uniquement de

[M. Lundrigan.]

la pêche et dont le chômage atteint 16.4 p. 100 d'entre eux pour le mois d'avril. Y a-t-il aujourd'hui un seul Canadien à la Chambre comme dans le pays qui ne comprenne pas vraiment nos désillusions. Y a-t-il un représentant du Québec ou du peuple du Québec qui ne s'indignerait pas d'un taux de chômage de 16.4 p. 100? Qu'arriverait-il aux députés d'Ontario qui démissionnent jour après jour si le chômage atteignait, dans leur province, 16.4 p. 100 et si une grande industrie de ressources telle que la pêche était sur le point de disparaître? Elle disparaît aussi bien sur l'Atlantique qu'à la Chambre des communes, pour ainsi dire.

Je vois que mon collègue de Vegreville vient d'arriver. Qu'advierait-il si l'Alberta ou la Colombie-Britannique, avec leurs immenses ressources, connaissaient un taux de chômage de 16.4 p. 100? Que feraient-ils dans cette province avec un tel chômage? N'y aurait-il pas une révolution, une émeute, ne casserait-on pas les fenêtres? Ne donnerait-on pas au premier ministre des sandwiches à la mortadelle s'il visitait ces provinces?

Nous sommes un peuple épris de paix et là est notre problème. Nous croyons que justice sera faite parce qu'elle mérite de l'être et parce que nous en avons besoin. Mais en réalité, la justice n'est pas faite. La Confédération n'est pas pour nous une affaire honnête et le gouvernement fédéral ne répond à nos souhaits comme il le devrait. C'est pourquoi je dis au ministre des Pêches et Forêts, au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au premier ministre qu'ils feraient mieux de parler d'autres choses que de la constitution à la conférence de Victoria le mois prochain. Notre pays est dans un état déplorable. Nous avons perdu le contact avec la population dont une grande partie est de plus en plus déçue des réactions qu'elle obtient des divers gouvernements élus. Nous devons répondre à leurs aspirations si l'on veut que le Canada demeure une entité viable et économique, un pays peuplé de gens ambitieux et énergiques. Mon plaisir n'est pas uniquement sur les pêches: il est d'ordre général et s'applique à l'ensemble du Canada.

**M. Crouse:** Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots sur la proposition du président du Conseil du Trésor visant à modifier l'article 3 du bill C-207. Cet amendement est conforme aux propositions du député de Saint-Jean-Est. On propose que le ministre de l'Environnement soit également le ministre des Pêches. Bien sûr, c'est un pas dans la bonne voie, mais ce n'est qu'un pas.

Quiconque a écouté attentivement les remarques que vient de prononcer le député de Gander-Twillingate pourra sans doute mieux apprécier la situation où se trouve la région atlantique à l'égard de l'industrie de la pêche. Il a traité de nombreux problèmes actuels et les a vigoureusement exposés au gouvernement. Il faut maintenant que le gouvernement agisse. J'ajoute que le député a traité de bien des points que je voulais soulever.

Pour ceux d'entre nous qui vivent dans la région atlantique, il est évident que l'industrie de la pêche fait face à de graves problèmes. Il est aussi manifeste pour nous que le gouvernement en quelque sorte déprécie cette industrie. Je le dis pour diverses raisons. Je ne suis pas très certain du titre que portera le ministre si cet amende-